

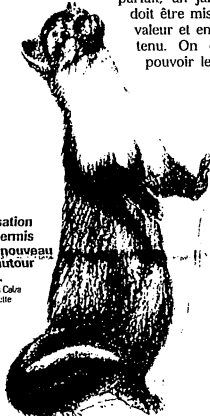
Le «petit lac» revit

La commune de Pregny-Chambésy a revitalisé l'étang des écrevisses, avec en prime un mariage harmonieux entre aménagements naturels et nouveaux chemins piétonniers



par Lise Wyler

► Situé aux portes de Genève, Pregny-Chambésy s'étale sur trois cent vingt-deux hectares. «Au fil du temps, la commune demeure un magnifique jardin, souligne le maire, Jean-Marc Mermoud, dans la brochure consacrée à l'étang des écrevisses». Pour être parfait, un jardin doit être mis en valeur et entretenu. On doit pouvoir le vi-



La revitalisation du site a permis de voir de nouveau la faune autour de l'étang.
Dessins de Gilles Cahier
Tirés de la plaquette



Stéphane Pillet (à g.) et Jean-Marc Mermoud, maire de Pregny-Chambésy, ont œuvré ensemble pour que l'étang des écrevisses retrouve sa jeunesse. J. O. Durand

siter et le montrer, tels sont les buts fixés dès 1993 avec la décision de revitaliser l'étang des écrevisses.»

Cette pièce d'eau figure sur le cadastre napoléonien (passé entre 1806 et 1818). Les habitants de Pregny on toujours connu le «petit lac» ou le «lac des écrevisses». Dans les années soixante, un garde auprès du service de la pêche, Freddy Ruter, l'a remis en état, aidé de ses collègues, afin d'y développer une pisciculture pour truitelles. Alimenté en permanence par des sources qui ne tar-

rissaient jamais, l'étang bien oxygéné convenait bien aux truites. Malheureusement, le site fut vite abandonné, faute de temps.

Les autorités communales sont intéressées au sort de cette «gouille» dans les années septante, et une entreprise de génie civil a été engagée pour la désenvaser. Mais, au fil du temps, les rives se sont embroussaillées, et le bois qui la bordait devenait si dense que la lumière ne pénétrait plus jusqu'à la surface de l'eau. Cette situation provoque la disparition des plantes aquatiques, et

l'étang devient vierge de toute végétation. En 1993, le maire Jean-Marc Mermoud prend le taureau par les cornes et donne mandat au Bureau de travaux et d'études en environnement (BTÉE) de revitaliser l'endroit.

Travaux lourds

Afin de donner de la lumière, les arbres ont été élagués de manière importante. Ensuite, opération majeure, il a fallu désenvaser l'étang en pompant la vase avec un système spécial et l'amener en décharge. Mais le manque d'eau et le nombre important de branches enfouies dans la vase ont compliqué le travail. L'intervention d'une pelle mécanique avec un bras de 25 mètres de long a été nécessaire. Des zones de différentes profondeurs ont ensuite été creusées, et les biotopes ont été diversifiés afin de favoriser un grand nombre d'espèces animales. Gravier, gros blocs, îlot central, bord en faible pente... Tous ces aménagements doivent permettre à la faune aquatique de s'abriter et de se reproduire.

Autour de l'étang, des arbres sans valeur ont été abattus, et une lisière boisée étagée a été créée. Car il faut savoir que cent mètres de lisière peuvent accueillir 500 à 600 espèces végétales et animales différentes. Des plantations ont également été effectuées, notamment des haies qui jouent un rôle capital dans le cycle écologique. Un tas de bois a été formé au bord de l'étang pour servir de gîte au crapaud commun, au troglodyte mignon ou encore au hérisson ou à la belette.

Parfaitement intégré à la végétation, un murgerie énorme (pierrier) offre aux reptiles un lieu de refuge et de reproduction. Pour couronner le tout, un sentier didactique a été réalisé à travers les

divers biotopes, avec des panneaux indicatifs sur le fonctionnement de ce milieu de vie.

Colobation

Tous ces efforts seront vains si une certaine discipline ne s'installe pas entre homme et nature. C'est à ce prix que la faune et la flore pourront se développer. La pression des propriétaires de chiens est devenue très forte à Pregny-Chambésy, et les promeneurs doivent impérativement tenir leur chien en laisse aux abords de l'étang. Certaines règles doivent absolument être respectées. Il ne faut pas cueillir, arracher ou mutiler des végétaux, il faut se promener sur les chemins balisés, ne pas capturer ou lâcher des animaux, et garantir la quiétude dans le périmètre.

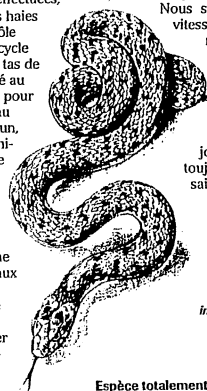
Grâce à toutes ces mesures, on peut envisager positivement l'avenir du site. D'ailleurs, les travaux ont permis le retour de certaines espèces qui avaient totalement disparu. «Une couleuvre a pris ses quartiers dans le murgerie», raconte Stéphane Pillet, responsable du BTÉE. Ce mouvement nous rend très optimistes pour le futur. Une très riche faune a d'ailleurs rapidement retrouvé le chemin de la «gouille», comme des grenouilles roussettes et rieuses, des crapauds communs et sonores à bande jaune, et un triton alpestre. Nous sommes étonnés de la vitesse à laquelle la faune a reconquis le site.»

Et les écrevisses qui ont donné leur nom à l'étang? Très présentes à une certaine époque, elles ont aujourd'hui disparu. Pour toujours? Personne ne le sait. Affaire à suivre...

L. W.

«A cette occasion, la commune de Pregny-Chambésy a publié une intéressante et instructive plaquette intitulée «L'étang des écrevisses, joyau naturel de Pregny-Chambésy».

Espèce totalement inoffensive, la couleuvre à collier a élu domicile sur le site.



Pêche

Skieurs, à vos cannes!

► Randonneurs, à vos cannes à pêche; pêcheurs, à vos raquettes ou peaux de phoque! Deux sports en un, c'est le pari sur la diversité de l'offre hivernale lancé par Anniviers-Tourisme à Vissoie. A l'enseigne de «Péčaski», semaine blanche et truite au bleu au menu des hôtes des stations égrenées sur les hauteurs du val d'Anniviers.

En Anniviers, la saison hivernale de la pêche n'a pas de morté que le nom. Quelques-uns des 195 000 amateurs affiliés à l'une des 590 sociétés de pêche recensées en Suisse, hôtes temporaires d'une des stations, ont jusqu'au 14 février pour taquiner la truite. Encore faut-il la mériter. Pour «casser la croûte», il faut d'abord casser la glace qui met le poisson à l'abri de ses «prédateurs» humains dans les trois petits lacs

de montagne Armina, Lona et Noir. Auparavant, sous la conduite d'un guide de montagne chevronné, les pêcheurs auront parcouru, à peaux de phoque ou à raquettes, les vastes étendues enneigées qui séparent les viviers naturels des marnites à court-bouillon.

Arrivés sur place bien encadrés et dântent emmitouflés, les pêcheurs forent un trou dans la glace au moyen d'outils spéciaux d'origine suédoise mis à leur disposition avant de jeter leur ligne, d'attendre une prise hypothétique et de pique-niquer sur place. Mais pas question de ramener un impressionnant butin, chacun a droit à trois prises au maximum dans les lacs Anina ou Noir (20 pêcheurs par excursion au maximum), à deux prises dans le lac de Lona, pour autant qu'elles aient atteint la mesure officielle, avec un maximum de 20 truites pêchées par excursion indépendamment du nombre de participants.

En principe interdite en période hivernale, la pêche annivierde a été soumise à l'approbation du Service valaisan de la chasse et de la pêche qui, par son patron Narcisse Sepey, a délivré les autorisations et dérogations exceptionnelles indispensables. Cet hiver, s'agissant d'une expérience pilote, les lacs gérés par le canton ne sont en aucun cas ouverts à la «Péčaski»: seuls les trois lacs d'Anniviers affermés par la Fédération des pêcheurs du district de Sierra entrent en ligne de compte. Mais si l'initiative annivierde se révélait concluante, d'autres régions pourraient s'y intéresser l'hiver prochain et engager des négociations dans ce sens avec le canton. Du côté des autorités, on se montre circonspect. Des contrôles par des gardes assermentés seront en tous les cas nécessaires; les randonnées-pêche sous forme individuelle, dans n'importe quelle gouille gelée de n'importe quel site discret haul perché, pourraient tenter les amateurs de truites, même si elles sont strictement interdites, et les contrevenants seraient passibles de fortes amendes.

M. D.



Cet hiver, dans le val d'Anniviers, pêche et peau de phoque sont combinées dans une même offre touristique.